



club alpin français
Ile-de-France

Activité randonnée
Saison 2013-2014
Code 14-RW 101

Organisateur : Jean-Luc Petitpont
Contact : tel 06 14 68 17 22
courriel: jlpetitpont@gmail.com

Niveau : moyen

RANDONNÉE ET BATEAU DANS LES CALANQUES EN SEMAINE



Nous profiterons de ces trois jours pour visiter les calanques de Cassis par mer et par terre .

Le bateau à moteur long de 6,50 mètres peut accueillir 5 personnes.

Nous pourrons nous baigner du bateau et randonner dans les calanques.

Toutefois le programme variera en fonction de la météo et de la réglementation du parc des calanques. En effet de juin à septembre, les conditions d'accès au parc sont fixées quotidiennement.

Renseignements:

Nombre de participants: 5 (y compris l'organisateur)

Transport: à la charge des participants.

Aller: Lundi 22/9 - Départ Paris Lyon 7h11 . Arrivée gare de Cassis 11h30.

Retour : Mercredi 24/9- Départ Cassis 18h26 Arrivée Paris Lyon 22h53

Hébergement: En étoile et sans portage

Hôtel au centre de Cassis.

Possibilité de quelques chambres individuelles en payant un supplément .

Repas:

Dîners des lundi et mardi au restaurant et petits déjeuners des mardi et mercredi inclus dans le prix.

Les déjeuners pique-niques des lundi, mardi , mercredi sont à votre charge.

Possibilité de faire les courses sur place.

Niveau physique: Moyen

Dénivelé journalier de l'ordre de 300 mètres.

Les randonnées se font sur un terrain montagneux.

Equipement

Chaussures de marche, bâtons, maillot de bain, crème solaire, gourde d'eau, cape de pluie....

Coût prévisionnel: 200 euros à régler à l'inscription, comprenant l'hébergement, les repas mentionnés plus haut, frais administratifs , navette , carburant pour le bateau.

Le transport (billets SNCF) est à la charge de chaque participant.

Pour en savoir plus: carte IGN les calanques de Marseille à Cassis

Sortie avec accord de l'organisateur : Cette sortie étant avec accord de l'organisateur vous

devrez avoir reçu l'accord de celui-ci pour être inscrit, y compris pour la liste d'attente.
Procédez de préférence par demande d'accord en ligne lors du processus d'inscription.

Assurance annulation : Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ,
vous
pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription
et
demandez le dépliant au Club.